
Présentation Sectorielle : Environnement (Secteur de l'Assainissement)

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la nouvelle politique de développement humain, le Gouvernement de la République de Guinée, a consenti des efforts importants en matière d'eau et d'assainissement, et ce depuis deux décennies. Cependant, le secteur de l'assainissement a été moins développé.

L'une des principales contraintes structurelles constatées est l'absence d'une politique nationale, précise et cohérente régissant le secteur de l'assainissement, qui seule est capable d'assurer une harmonisation des stratégies et une répartition rationnelle des tâches entre les différents intervenants. Une telle situation, qui malheureusement perdure, est à l'origine des chevauchements et des conflits d'attributions.

La nouvelle politique d'assainissement se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- 1- Promouvoir l'assainissement approprié à travers la politique nationale de l'assainissement et la mise en œuvre concertée et cohérente des plans d'action au niveau du pays;
- 2- Amener les populations à acquérir un réflexe de propreté, de pratiques, d'attitudes et de comportements adéquats en matière d'assainissement du milieu;
- 3- Rechercher et mobiliser les ressources nécessaires et pérennes pour le financement du secteur de l'assainissement;
- 4- Assurer le renforcement des capacités nationales et locales en matière d'assainissement.

Situation actuelle

La République de Guinée, peuplée d'environ 10 211 437 Habitants, se trouve confrontée à un problème d'élimination des déchets solides tant en milieu urbain que rural. Sur le plan de l'assainissement, l'accès aux services sanitaires de base constitue un défi majeur des centres urbains en général et de la Capitale en particulier. L'analyse se concentre essentiellement sur l'accès aux toilettes améliorées et le mode d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères.

S'agissant de la gestion des ordures ménagères, 80% des ménages jettent leurs ordures dans la nature, cette proportion atteint 53,6% en milieu urbain. Par contre, la proportion des ménages qui ont recours au ramassage privé ou aux poubelles publiques affiche une baisse non négligeable. Pour le service de ramassage des ordures, 9,8% des ménages en bénéficient ou utilisent une poubelle

publique. C'est dans les centres urbains que cette pratique se rencontre le plus notamment à Conakry où plus de la moitié des ménages évacue les ordures à travers des services spécialisés. Toutefois, l'évacuation salubre des ordures n'est pratiquée que par 6,7% des ménages. L'évacuation des ordures des mers demeure un problème crucial de salubrité en milieu urbain et ajouté au problème d'évacuation des eaux usées, des inondations répétées de certains quartiers peuvent être à l'origine de situations sanitaires alarmantes.

Avantages concurrentiels

La Guinée est déterminée à parvenir à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Le Pays a pour objectif d'éliminer la défécation à l'air libre dans l'ensemble du pays d'ici 2020 et à offrir un ensemble minimum de prestations WASH à 100% de la population d'ici 2030. Le Pays fera d'une priorité la prestation de services de base dans les districts ruraux les plus pauvres possédant les taux de malnutrition les plus élevés ainsi que dans les habitations informelles dans les quartiers urbains.

L'importance accordée à l'assainissement est également directement liée à la priorité nationale d'éradication de la pauvreté et de lutte contre la malnutrition, notamment la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC).

Les Opportunités en Bref

A l'exception de Conakry, le service public de ramassage des ordures ménagères et déchets assimilés est quasi inexistant. En dehors de Conakry et des cités de Kamsar et de Sangarédi, aucune autre ville de l'intérieur du pays ne dispose de décharge contrôlée; de même les systèmes de transfert des ordures y sont inappropriés.

En effet, à Conakry, la gestion repose sur le principe de la répartition des activités entre le secteur public qui est assuré par le Service Public de Transfert des Déchets (SPTD) d'une part, et d'autre part par les services privés (PME d'assainissement) et associatifs.

La pré-collecte est assurée par ces PME qui ont charge de déposer les ordures ménagères au niveau des points de regroupement. A ce niveau, l'évacuation secondaire et la mise en décharge des ordures est assurée par le SPTD.

Les ordures collectées sont déposées sur le site de la Minière par des camions du SPTD et par d'autres acteurs (PME, Institutions etc.) moyennant certaines redevances.

L'exploitation de ce site est gérée par le SPDT.

Quelques projets clés : Plusieurs projets prioritaires du gouvernement offrent de grandes opportunités d'investissement dans le secteur en Guinée :

- Privatisation de la filière de gestion des déchets solides de la ville de Conakry,

- Réalisation d'une nouvelle décharge contrôlée,
- Construction d'une usine de transformation des déchets solides de la ville de Conakry,
- Construction de stations d'épuration des eaux usées et excréta dans les grandes villes de la Guinée,
- Réalisation des réseaux d'égouts de certaines communes urbaines du pays
- Le passage à l'échelle de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)
- Elaboration des normes de l'assainissement.